



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-62419>

Département(s) de publication : **49, 44, 85, 79**

Annonce n° **24-62419**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Cholet Agglomération

Correspondant : Agglomération Cholet

Adresse : Hôtel de Ville et d'Agglomération BP 62111 RUE SAINT-BONAVENTURE, 49321 Cholet cedex

Coordonnées :

Téléphone : 0244092690

Courriel : marches-contrats@choletagglomeration.fr

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : AUDIT TECHNIQUE DE LA STATION D'ÉPURATION DES CINQ PONTS A CHOLET

Lieu d'exécution et de livraison : Station d'épuration des 5 Ponts à Cholet, 49300 Cholet

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le présent marché porte sur la réalisation de prestations intellectuelles, pour le compte de Cholet Agglomération qui souhaite dresser un état des lieux de la station d'épuration des Cinq Ponts à Cholet, comprenant : - phase 1 : Diagnostic de l'état et du fonctionnement actuel de la station - phase 2 : Analyse de l'adéquation entre la capacité de traitement de la station et les besoins actuels et futurs - phase 3 : Élaboration des scénarios d'évolution et analyse comparative Le périmètre de la présente étude concerne l'ensemble des ouvrages et les équipements majeurs de la station d'épuration qu'il s'agisse de la filière eau, boue, air, biogaz, des bâtiments d'exploitation ou des réseaux internes. A titre prévisionnel, les prestations devraient débuter à compter du mois d'octobre 2024, ces dernières sont précisées dans l'annexe technique. Le marché prend effet à sa notification et s'achève à la date de validation des documents de la dernière phase. Délais d'exécution : Les délais maximum d'exécution des phases pour l'établissement des rapports provisoires sont fixés comme suit : 16 semaines maximum pour chaque phase. Une seule variante à l'initiative des candidats est autorisée dans les conditions suivantes : le candidat peut proposer une étendue de prestations différente, tout en respectant les phases et les différents volets (le cas échéant) ainsi que les documents à remettre et le nombre minimum de réunions prévues afin de satisfaire les objectifs exprimés dans l'annexe technique. Le candidat devra justifier les modifications apportées dans sa proposition variante.

Des variantes seront-elles prises en compte : Oui

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 01/10/2024

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Capacités techniques et professionnelles Les concurrents joindront impérativement à l'appui de leur offre les renseignements et formalités prévus aux articles R. 2143-3 à R.2143-15 du Code de la commande publique et précisés dans le règlement de la consultation.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 09/08/2024 à 12:15

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

2024_audit_STEP_5Ponts

Renseignements complémentaires : Motifs d'exclusion : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le Code de la commande publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/05/2024